

tribunes de la santé

SciencesPo
CHAIRE SANTÉ

CYCLE 2024. LES TRANSFORMATIONS DES MÉTIERS DE LA SANTÉ :
QUELLES SONT-ELLES, COMMENT LES ANTICIPER, COMMENT LES ACCOMPAGNER ?

L'impact de l'innovation en santé : les nouveaux métiers de la santé de demain ?

► Lise Alter, directrice générale de l'Agence de l'innovation en santé, était l'invitée de la session des « Tribunes de la santé », le 24 octobre dernier. Face à Catherine Commaille-Chapus, membre de la Chaire santé de Sciences Po, elle a détaillé l'impact de l'innovation sur l'évolution des métiers de demain.

« L'Agence de l'innovation en santé (AIS) est une structure interministérielle lancée il y a deux ans », détaille Lise Alter. Principal enjeu de l'AIS : « mieux connecter tout l'écosystème de la recherche avec celui de la santé et de l'industrie. Notre objectif est d'identifier les meilleures structures en capacité d'accélérer le développement des innovations. En un an, nous avons rencontré, orienté et conseillé près de 400 projets innovants dans tous les domaines ». En effet, dans le cadre du plan France 2030, l'AIS a pour mission d'accompagner les projets innovants à fort impact, d'accélérer le développement de produits de santé innovants et de favoriser l'évolution vers une médecine plus préventive, au bénéfice des patients. « L'outil numérique, et plus spécialement l'intelligence artificielle, doivent simplifier le quotidien de l'ensemble des professionnels et permettre une meilleure coordination du système de soins. »

LE PLAN FRANCE 2030 ?

Le plan France 2030 comporte plusieurs objectifs définis dès 2025. « La priorité sur laquelle nous travaillons concerne la bioproduction, qui vise à permettre l'émergence d'innovations de nouveaux biomédicaments mais aussi dans les procédés de bioproduction. » La deuxième grande stratégie concerne le numérique en santé, avec l'objectif « de positionner la France en leader de la santé numérique ». Le troisième volet traite des dispositifs médicaux, avec notamment des enjeux « de soutien à la filière du dispositif médical et du diagnostic in vitro, dans un contexte de changement réglementaire majeur ». Les maladies et menaces émergentes constituent la quatrième préoccupation du plan France 2030. « Cela est plus complexe à mettre en œuvre, dans la mesure où il peut être difficile de mettre en place des contre-mesures face aux pathogènes émergents. » L'AIS travaille également sur tous les enjeux

structuro-systémiques qui permettront de développer ces contre-mesures. « Pour travailler sur ces sujets, nous sommes en train de structurer un pôle dédié au domaine de l'inféctiologie, en région lyonnaise. » Dernière ambition « lancée en août dernier », comme le révèle Lise Alter, le développement de « la prévention en santé ou, en tout cas, la contribution de l'innovation au service de la prévention ».

« Cela réunit tous les projets pouvant contribuer à des prises en charge beaucoup plus précoces et à des anticipations dans le parcours de soins des patients. Cela concerne les préventions primaire, secondaire, tertiaire et même quaternaire. Il est important de démontrer la valeur des innovations qui vont être au service d'un collectif à leur échelle », révèle Lise Alter. Pour l'AIS, il est primordial de « démontrer l'impact des innovations, que ce soit en termes d'efficacité des soins ou d'accès aux soins, d'organisation des soins, et sur la qualité de vie des professionnels de santé et des patients ». Selon sa directrice générale, il faut désormais avoir une « approche à 360 degrés ».

Cet appel à projets s'accompagne de deux autres volets. « L'un est un programme prioritaire de recherche portant sur "la santé publique et la prévention", qui est en train d'être structuré. » Le second a vocation à amorcer des filières industrielles dans le domaine de la prévention, avec pour objectif de « faire tomber les barrières, les verrous et les freins ».

Ces projets foisonnants vont forcément entraîner de nombreux changements, à commencer par les métiers de la santé. « France 2030 finance, à hauteur de 700 millions d'euros, des formations dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et métiers d'avenir". Ce dispositif est ouvert à tous les porteurs qui souhaitent développer et proposer des formations au regard de leurs enjeux. » Lise Alter a rappelé qu'aujourd'hui de « nombreux besoins existants faisaient déjà défaut » et cite l'exemple du manque de techniciens dans le domaine de la bioproduction : « Nous avons identifié les problèmes et nous avons vocation à former 100 000 étudiants dans le domaine du numérique en santé, en formation initiale ou continue. Aujourd'hui, il ne suffit pas d'avoir des experts extrêmement performants, il faut que ces métiers du numérique diffusent, afin que ces enjeux soient compris par le plus grand nombre. » •

PAR LUCILE PERREAU